



Réunion du Comité Syndical

du 27 mai 2014

CS – 3.03 Election du Président

RAPPORT
Présenté par Monsieur Claude BRUCKERT
Doyen d'Age

Le vingt-septième jour du mois de mai de l'année deux mil quatorze à dix huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence successive de Messieurs Selim GUEMAZI, président sortant, Claude BRUCKERT, Doyen d'Age et Olivier DEROY, président nouvellement élu pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Etaients présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Olivier DEROY, Jacques BONIN, Yves VOLA, Jean-Pierre CUENIN, Ian BOUCARD. Mmes. Françoise RAVEY, Marie ROCHETTE DE LEMPDES, Marie-Laure FRIEZ

S.I.C.T.O.M. : MM. Patrick MIESCH, Sébastien FLOTAT, Emile EHRET, Luc SENGLER, Hervé GRISEY, Pierre REY

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Claude BRUCKERT, Pierre VALLAT

17 présents

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : MM. Philippe CHALLANT, Mazouz BENLAZERI, Michel ORIEZ, Mme. Bernadette PRESTOZ

S.I.C.T.O.M. : MM. André PICCINELI, Gilles HEINRICH, Michel JARDON, Henri OSTERMANN

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Frédéric ROUSSE, Thierry MARCJAN

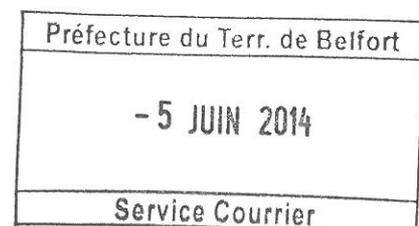
Etaients excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : M. Bernard DRAVIGNEY

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT



- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Stéphane GUYOD, Raphaël RODRIGUEZ

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

Etaient absents

- Délégués titulaires :

C.A.B.: NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Thierry PATTE, Jean-Claude MARTIN, Mme. Loubna CHEKOUAT

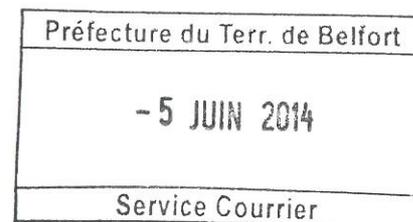
S.I.C.T.O.M : M. Thierry STEINBAUER, Mme. Félice ZWINGELSTEIN

C.C.S.T. : NEANT

Préfecture du Terr. de Belfort

- 5 JUIN 2014

Service Courrier



Réunion du Comité Syndical

du 27 mai 2014

CS - 3.03

Election du Président

RAPPORT

Présenté par Monsieur Claude BRUCKERT
Doyen d'Age

Il est procédé sous la présidence de Monsieur Claude BRUCKERT, Doyen d'Age, conformément à l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection du Président, dans les conditions fixées aux articles L 5211-2, L 2122-7 et L 2122-8 alinéa 1 de ce même code.

Cette élection se déroule au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Yves VOLA présente la candidature de Monsieur Olivier DEROY.

Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Le Comité Syndical procède à cette élection à bulletins secrets.

Le dépouillement du vote donne le résultat suivant :

- votants	:	17	(dix-sept)
- bulletins trouvés dans l'urne	:	17	(dix-sept)
- bulletins blancs	:	3	(trois)
- bulletin nul	:	0	(zéro)
- suffrages exprimés	:	14	(quatorze)
- majorité absolue	:	8	(huit)

A obtenu :

Monsieur Olivier DEROY : 14 voix (quatorze)

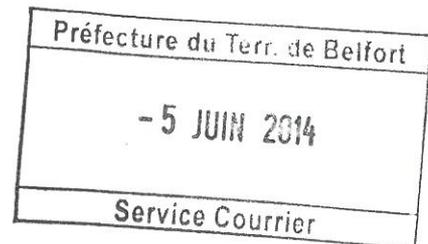
Monsieur Olivier DEROY, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Président du S.E.R.T.R.I.D.

Monsieur Claude BRUCKERT félicite Monsieur Olivier DEROY, et lui transmet la Présidence du Comité Syndical.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 27 mai 2014, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. Dépôt en Préfecture le

**Bourogne, le 3 juin 2014
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,**

Olivier DEROY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.